Image not found or type unknown

Ouverture d'un vestiaire apres un oubli d'une clef

Par **J C**, le **08/10/2014** à **18:32**

bonjour je voudrais savoir je suis responsable d'equipe
hier soir j'ai eu un cas qui pourrai poser probleme car j'ai du couper le cadenas d'un vestiaire d'un ouvrier car tout simplement en partant a 17h il a emporter les clefs du fenwick et n'ayant pas de double j'ai du ouvrir son vestiaire car nous etions bloquer pour travailler j'ai quand meme avertie le responsable du personnel puis laisser un mot a l'ouvrier pour qu'il n' est pas trop de surprise en arrivant le lendemain matin tout en lui fournissant un nouveau cadenas bien sure

Par **P.M.**, le **08/10/2014** à **18:38**

Bonjour,
Vous ne devez normalement pas ouvrir le vestiaire d'un salarié hors de sa présence...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés